

	Partenariat avec le CD47 YUZU- La plateforme de financement participatif en dons & en Equity des projets engagés en Lot-et-Garonne	12 avril 2023
--	---	---------------

IÉS, après présentation et accord du CA pour une expérimentation appelée YUZU, a signé un partenariat avec le Département du Lot et Garonne (CD47), France Active Nouvelle Aquitaine et l'association J'Adopte un Projet pour la création d'une plateforme de financement participatif dédiée aux structures de l'ESS.

- France Active est un partenaire d'IÉS de longue date et a co-financé avec IÉS de nombreux projets
- La plateforme Jadopteunprojet.com est administrée par une association créée en 2014 à Poitiers de l'environnement des CIGALES

Ce nouveau dispositif a pour objectif de financer des entreprises de l'ESS en Lot et Garonne, par :

- Un appel à projet de structures de l'ESS avec au moins 1 salarié en ETP dans le département,
- Une instruction des dossiers par France-Active,
- Un financement participatif local par la prise de parts sociales IÉS,
- Abondement par le département, la participation des citoyens au capital via IÉS est doublée¹.
- Des projets co-financés obligatoirement par France Active Nouvelle Aquitaine
- Un suivi financier par IÉS
- Un accompagnement par France Active Nouvelle Aquitaine
- Une garantie BPI

Précision sur les projets soutenus :

- Des entreprises de l'ESS (association, coopérative ou entreprise agréée ESUS)
- Les projets devront par ailleurs s'inscrire dans l'un ou plusieurs de ces 3 axes :
 - o Transition écologique (Économie circulaire, Agriculture durable, Réponse à l'urgence climatique)
 - o Société inclusive (Égalité des chances, Promotion de la diversité, Bien vivre, bien vieillir)
 - o Cohésion territoriale (Lutte contre les inégalités territoriales, Tourisme durable et sociable, Mobilité)
- Ces projets respecteront les critères d'éligibilité d'IÉS
- Les outils et montants de financement respectent la stratégie de financement d'IÉS

Ce partenariat a deux grandes spécificités pour IÉS : la sortie à titre exceptionnel de la région Occitanie et le fléchage de parts d'IÉS vers un projet particulier. Ce mémo a pour but d'explicitier ces deux axes.

Des parts sociales fléchées vers un projet :

Depuis sa création, IÉS a toujours privilégié le non-fléchage des parts sociales vers les projets soutenus, en partant de la confiance donnée par les sociétaires à la structure pour choisir, financer et suivre les projets (notion de « pot commun » financier pour financer les projets).

Ce mode de fonctionnement a l'avantage de partager les risques : si un projet ne marche pas, ce sont tous les sociétaires qui en partagent les conséquences, alors que si les parts sont dédiées, les sociétaires perdent leur investissement (fonctionnement de LITA.co, de WISEED, ..).

Dans le cas du dispositif CD47, les parts IÉS sont des parts comme les autres, et les sociétaires bénéficient de ce partage des risques. Mais c'est l'occasion de toucher des investisseurs proches des projets et donc plus sensibles à investir

¹ Le Conseil Départemental du Lot et Garonne abonde jusqu'à un montant maximum de 20 000€ par projet.

près de chez eux. Il est donc attendu une augmentation des prises de parts par cette proximité entre projets et investisseurs.

Si le nombre des parts sociales pour le projet n'atteint pas le financement demandé, les parts lÉS ne sont pas enregistrées, et lÉS ne financera pas le complément si le financement est insuffisant.

Une initiative similaire avait déjà pris forme dans le Gers en 2014, avec le Pays des portes de Gascogne, mais à une plus petite échelle. Il leur avait été suggéré de créer une CIGALE, et de rejoindre lÉS une fois qu'une taille suffisante serait atteinte.

Il est bien évident que le « pot commun » de financement des projets reste la règle de base d'lÉS, même dans le cadre de ce nouveau dispositif.

Des actions en dehors de la région Occitanie :

Nous avons été sollicités par le Département du Lot et Garonne (via France Active) pour participer à ce montage.

C'est l'opportunité d'expérimenter un partenariat avec des collectivités qui souhaitent à la fois développer l'engagement citoyen et soutenir des projets solidaires sur leur territoire, avec une forte notion de proximité. Cela rejoint parfaitement l'enjeu et la raison d'être d'lÉS, ainsi il nous a semblé logique d'accepter de mettre à disposition notre outil citoyen pour ce territoire, avec un objectif d'essaimage sur l'Occitanie.

Rappel du contexte récent : de plus en plus de collectivités à différentes échelles (régionale, départementale, locale...) investissent depuis quelques années le champ de la finance citoyenne pour leur territoire. Ces collectivités créent des dispositifs et s'appuient sur les acteurs de la finance citoyenne ou de la finance solidaire (Wiseed, France Active...). Sur l'Occitanie, pour l'instant nous n'avons pas eu de sollicitation particulière sur ce sujet.

Cette proposition du Département du Lot et Garonne est donc une belle opportunité pour expérimenter la création de ce type de dispositif et montrer qu'lÉS est un partenaire expert de la finance citoyenne disponible pour ce type de partenariat en Occitanie. Cela rejoint également la vision stratégique d'lÉS : devenir la référence de la finance citoyenne en Occitanie.

Par ailleurs des campagnes de communication conséquentes et gérées par les collectivités sont prévues dans le cadre de ce type de dispositif, ce qui est également très utile pour lÉS pour améliorer sa visibilité.

C'est également pour lÉS une opportunité de tester de nouveaux moyens de collecte, proches des projets à financer et donc plus importants. Dans le cadre d'un essaimage en Occitanie, ce serait un moyen de toucher plus de citoyens localement mais également d'augmenter progressivement les investissements, ce qui est une nécessité pour notre équilibre financier.

Ainsi, ce dispositif partenarial nous permet de montrer notre capacité à gérer plus d'investissements répondant à nos critères sociaux, solidaires et environnementaux et être mieux reconnu comme financeur.

Cette expérimentation ouvre également la perspective de la création d'une SCIC de finance solidaire locale en Nouvelle Aquitaine, souhait des acteurs locaux. Bien sûr, lÉS ne serait pas cette structure mais pourrait aider à la construire, comme cela était envisagé depuis quelques années. On retrouverait alors notre proposition à jadopteunprojet de les aider à monter cette SCIC.

Sur la question territoriale voici ce que précisent nos statuts : « en prenant toutes participations dans toutes sociétés et autres organismes ayant une activité économique, dans les départements de la Région Occitanie et éventuellement dans d'autres territoires en vue de favoriser la création et le développement d'entreprises en général de petite taille, apportant des biens et des services nécessaires. »

Modalités de mise en place :

Elle se fait par la rédaction d'un DIS (Document d'informations synthétique), revu par l'AMF, dans le cadre d'un appel public à l'épargne (OPTF), mais sans le lancer forcément. L'OPTF devrait être lancée fin 2024, si les objectifs d'investissements sont réalisés sur 2023 et au cours de 2024.

La rédaction de ce DIS est réalisée par FINACOOOP, spécialiste des finances de l'ESS, avec qui nous avons déjà travaillé lors d'un DLA (Dispositif Local d'Accompagnement) sur la diversification des ressources d'IÉS. La prestation est prise en charge par le CD47.

Les moyens humains :

La directrice opérationnelle : co conception du dispositif avec France Active Nouvelle Aquitaine, J'Adopte un Projet et le Conseil Départemental du Lot et Garonne, écriture des procédures internes à IÉS, participation au cahier des charges, travail sur l'aspect technique des souscriptions.

L'assistante administrative : gestion des souscriptions

Un bénévole issu de la commission Stratégie et Finance : validation des dossiers envoyés par France Active Nouvelle Aquitaine et présentation en Comité d'engagement aux côtés du chargé de mission France Active Nouvelle Aquitaine dédié au dispositif.

La chargée de mission : suivi des dossiers, des paiements et de l'évolution de l'entreprise en lien avec France Active.

Ce dispositif montre des points positifs pour IÉS et sa reconnaissance comme Investisseur Citoyen, mais tout comme les autres financements cela comporte certains risques liés à la prise de risques financiers. Toutefois, si les entreprises du CD47 sont défaillantes, la mutualisation au sein de IÉS devrait permettre de maintenir la part d'IÉS.

Quel avenir pour ce dispositif ?

Il s'agit d'un dispositif expérimental sur ce territoire pendant 3 ans (2023 – 2025). Au-delà des trois ans voici les objectifs des différents acteurs du dispositif :

Pour IÉS :

- Sur le Lot et Garonne : au bout des trois ans, IÉS pourrait se retirer du dispositif concernant de nouveaux investissements, mais continuerait à assurer le suivi des engagements pris sur les 3 premières années. Concernant les souscriptions prises pendant ces trois ans :
 - o Le Conseil Départemental du 47 pourrait retirer sa participation à la fin des investissements
 - o Les citoyens du CD47, comme tout souscripteur, peuvent reprendre leurs parts au bout de 7 ans ou laisser cet argent chez IÉS.
- Sur le Lot et Garonne et plus largement la Nouvelle Aquitaine : IÉS accompagnerait des collectivités et des citoyens d'Aquitaine pour créer une SCIC locale au bénéfice de l'ESS, des citoyens et des collectivités de la Région (tout comme Autonomie et Solidarité, « grande sœur » d'IÉS a participé à la fondation d'IÉS en 1998). Cette action avait déjà été en projet il y a quelques années. Aujourd'hui il y a une forte volonté politique autour de cette future SCIC qui nous permet d'espérer que cela aboutisse.
- Sur l'Occitanie : l'objectif est, fort de cette expérimentation, de convaincre certaines collectivités en Occitanie de construire avec nous ce type de dispositif citoyen et solidaire sur leur territoire.

Pour le Département du Lot et Garonne :

- Une poursuite et un développement du dispositif avec une nouvelle SCIC locale de financement citoyen et solidaire.